



TRENTE ET UNIÈME RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Le jeudi 23 juin 2016 à 12 heures
au siège social et par audioconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillères, conseillers :

en personne : C. Gleeson, M. Langevin
par audioconférence : A. Lauzon, J. Lorek, M. Lorek, F. Marcotte Roy, M. Owca, S.
Payeur, D. Pelletier, J.P. Pelletier

Administration : L. Allaire, G. Beauce

Absences : D. Coughlin

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La présidente, Conseillère Payeur, débute la réunion à 12 heures et procède à l'appel des membres.

Résolution n°31X-01 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseiller D. Pelletier
QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales consigne l'absence non autorisée de Conseillère Coughlin à la réunion extraordinaire du 23 juin 2016.

2. PRIÈRE

La présidente invite la directrice de l'éducation, Mme Lucie Allaire, à réciter la prière.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n°31X-02 proposée par Conseillère Langevin, appuyée de Conseillère Lorek
QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la trente et unième réunion extraordinaire tenue le jeudi 23 juin 2016, tel que présenté.

Adoptée

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

5. RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 31X-03 proposée par Conseillère Marcotte Roy, appuyée de Conseillère Owca

QUE Claudette Gleeson assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

1.1 Poste de surintendance de l'éducation

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 31X-CP02 proposée par Conseillère Langevin, appuyée de Conseillère Lorek

QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

6. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 31X-CP01 proposée par Conseiller J.P. Pelletier, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte la nomination de Mme Mireille Major-Levesque au poste de surintendance de l'éducation selon les termes de l'entente avec le Conseil et sujet à la confirmation d'éligibilité par le ministère de l'Éducation à compter du mois d'août 2016.

Adoptée

Résolution n° 31X-04 proposée par Conseillère Marcotte Roy, appuyée de Conseillère Owca

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adoptée

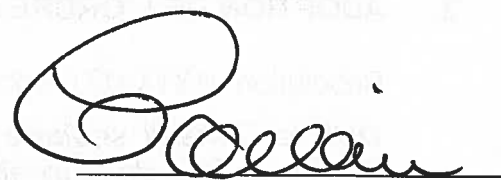
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° 31X-05 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE la séance de la trente et unième réunion extraordinaire du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales tenue le 23 juin 2016 soit levée à 12 h 20.

Adoptée


Sylvie Payeur
Présidente


Lucie Allaire
Directrice de l'éducation

/gb